



COMMISSION REGIONALE OUTDOOR
Réunion N°04 Olympiade 2024-2028
Saison 2025/2026

Date : 14/01/2026 – 12h00

Lieu : VISIOCONFERENCE

Secrétaire de séance : Vincent ROCHE

Présents :

Philippe FAIVRE – Président de la Ligue

Vincent ROCHE – Président de la CRO

Adèle BARDOUILLET – Présidente Beach Sport Dijon (BSD) – Membre CRO

Marilyne FAIVRE – Présidente Entente Volley Beaucourt Sochaux Pays de Montbéliard (EVBS PM) – Membre CRO

Didier FROMENTIN – Président CRA – Membre CRO

Samuel BOYE – Salarié Ligue

Thomas CHATILLON – Salarié Ligue

Brayan JUNKER – Salarié Ligue

Simone ZERBI – Salarié Ligue

Ordre du jour

- ❖ Etat des lieux et perspectives du Circuit Outdoor 2026
- ❖ Perspectives Beach Volley 2026
- ❖ Etat des lieux et perspectives Snow Volley 2026

❖ Etat des lieux et perspectives du Circuit Outdoor 2026

Au 14 janvier, 15 clubs engagés et 20 dates prévues du 1er mai au 20 juillet 2026.

- Mise en place d'un tournoi outdoor de la ligue
 - Il est envisagé de le mettre en place pour lancer la saison.
 - Il pourrait être implanté à Dôle le dimanche 3 mai en collaboration avec le club de Dôle et le CD39 pour qu'ils reprennent l'organisation de cette étape à leurs comptes en 2027. Cette implication locale est demandée par la collectivité.

=> Brayan doit prendre contact avec le club de Dôle pour obtenir leur accord de principe et voir si le CD39 est également favorable.

=> Prévoir, si nécessaire, une visioconférence avec le club pour bien clarifier

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*

les choses (participation d'un élu).

- Intervention des salariés

Jusqu'alors, pour chaque tournoi, un salarié était présent. Son rôle variait du simple transport de communication Ligue sur site à la prise en charge de la gestion sportive. Cette nouvelle saison pose la question de la disponibilité et du rôle sur place le jour J.

Il est crucial de faire apparaître cette intervention dans le cadre du cahier des charges de l'organisation d'un tournoi du circuit outdoor en distinguant les différents rôles pour que les clubs se positionnent :

- 1- **Transport et communication** Ligue obligatoirement implantée durant le tournoi – peut se faire le jour J ou en amont. La Ligue peut prévoir de laisser l'agent sur site le jour J avec une possible aide logistique. Pas de contribution de la part du club.
- 2- **Formation à la gestion d'un tournoi** du circuit outdoor le jour J : intervention gratuite (une fois maximum par club). Le club doit prévoir la présence et l'accompagnement par un membre du club, directeur de tournoi la saison suivante.
- 3- **Gestion de tournoi** le jour J : participation financière de l'organisateur à la Ligue pour la mise à disposition d'un salarié et la reconnaissance de la compétence.
 - Mise en place d'une réunion en visioconférence avec les différents clubs organisateurs

Objectif : Revoir les différents éléments du cahier des charges.

- La contribution de la Ligue
- Les obligations des clubs
- La participation des salariés de la Ligue

=> Fixer une date pour la visioconférence en mars (en soirée)

=> Déterminer les intervenants (participation d'un élu)

- Questions diverses

- Suivi du classement général circuit outdoor (outil et personne en charge)
- Didier évoque les compétences de Romuald (CRA) par rapport à la création de l'outil.
- Diffusion du calendrier des manifestations

=> Déterminer en interne, au niveau des salariés, qui peut gérer le suivi du classement général.

=> Communication du calendrier des manifestations Ligue (beach, snow,

outdoor) dès le mois de janvier avec mise à jour et nouvelle publication chaque mois.

❖ **Etat des lieux et perspectives Beach Volley**

- Tournoi série 1 sur le territoire :
 - EVBS PM : samedi 20 et dimanche 21 juin 2026
Pas de besoin Ligue particuliers
 - BSD : du vendredi 15 au dimanche 17 mai 2026
Besoin de bénévoles.
Possibilités d'avoir des arbitres régionaux pour officier en second sur les phases de qualification – voir dans quelle mesure nous sommes en capacité de répondre même partiellement.

=> Prévoir un appel à candidature bénévoles porté par la Ligue pour l'étape de Dijon.

- Mise en place d'un championnat régional :

Plusieurs formules sont proposées mais, pour cette première saison, l'idée serait de s'appuyer sur l'organisation de tournois de Série 3 déjà existants ou créés spécifiquement.

Ce championnat serait proposé en masculin, féminin et mixte.

Pour rappel, la participation à un tournoi de Série 3 est ouvert à tous les pratiquants disposant d'une licence compétition (indoor ou outdoor).

Etapes à venir :

- Recensement des étapes de Série 3 dans chaque catégorie.
- Création d'un cahier des charges d'organisation.
- Création du RPE – La paire championne régionale sera celle totalisant le plus de points sur les différentes étapes et nécessairement licenciée en BFC.
- Diffusion des éléments à l'ensemble des clubs et comités pour leur donner la possibilité d'organiser une étape sur leur territoire.

=> Brayan doit se rapprocher de la structure privée située dans le Jura pour voir s'il serait possible d'organiser une étape Ligue en partenariat avec elle.

- Gestion de la phase régionale de la Coupe de France Beach Volley M15 :

A l'instar de ce qui se pratique déjà en Coupe de France de Beach Volley M13, une phase régionale devrait être créée pour toutes les catégories jeunes (mais pas pour les

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*

seniors). La Ligue serait donc en charge de son organisation.

=> Nous attendons la validation de cette nouvelle formule par le CA de la Fédération de Volley pour travailler à l'organisation de cette phase.

❖ Etat des lieux et perspectives Snow Volley

Bien que la commission outdoor ne se soit pas saisie du sujet cette année, des contacts ont été gardés avec certaines stations de ski de Franche Comté.

Ces étapes sont soumises aux conditions météorologiques, ce qui rend difficile la mise en place d'un véritable championnat.

Il faudrait voir comment les organiser sur les sommets plutôt qu'au niveau de la station ou essayer de prendre contact avec des stations de plus haute altitude (ex : Les Rousses) où l'enneigement et les moyens à disposition sont meilleurs.

=> Si les conditions d'enneigement le permettent, une étape est prévue à Mouthe le dimanche 22 février.

=> Pour l'hiver 2026/2027, prévoir d'envoyer un cahier des charges d'organisation avec un courrier d'appui aux sites susceptibles d'accueillir une étape.

Proposer une organisation clé en mains (hors logistique liée à l'acheminement de la neige sur le lieu de pratique) moyennant une participation financière de l'hôte.

❖ Sujets divers

- CRE beach
 - Maintien pour 2025/2026
 - Objectifs : emmener le plus d'équipes aux Beach Volleyades + arbitres
- Diffuser le modèle d'organisation de championnat départemental de beach mis en place par le CD21 aux autres départements
- Référent Outdoor identifié pour la Ligue par la Fédération : Thomas CHATILLON – choix d'un salarié pour une meilleur réactivité

Brayan JUNKER est l'interlocuteur principal Ligue pour le Beach Volley.

Transmission des informations reçues et des échanges avec la fédération à Vincent ROCHE.

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*



- Formation « arbitre de Beach Volley »

2 personnes ont candidaté.

Voir comment il serait possible de les intégrer aux formations théoriques mises en place par la Ligue d'Ile de France.

La formation pratique pourrait être assurée par Miguel ou Vincent avec comme supports les compétitions organisées par les clubs de Beach Volley de la région.

=> Vincent prend contact avec l'Ile de France pour voir ce qui peut être proposé.

- Formation « animateur de Beach Volley »

Formation prévue aux dates du série 1 BSD.

=> Voir pour proposer une nouvelle date afin de permettre aux encadrants du BSD de pouvoir participer car ils sont engagés comme coachs et bénévoles sur l'événement.

- Achat de matériel Outdoor (oriflammes, matériel Beach Volley, barnums, etc.)

Reprendre la liste produite l'année passée et demander de nouveaux devis.

Pour les ballons de Beach, se rapprocher des clubs EVBS PM et BSD pour rachat de surplus liés aux dotations Série 1.

Fin de la séance : 14h00

Vincent ROCHE
Président de la CRO

*En attente d'approbation
par le Comité Directeur*